





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ BRETAGNE

Rennes, le 13/11/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 13 novembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre 1474 cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 48h1.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **182,3 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **11,2 %.**

Si nous constatons un léger infléchissement à la baisse du taux d'incidence au niveau régional, les nombres des décès, des hospitalisations et des entrées en service de réanimation continuent à évoluer défavorablement. Chacun est appelé à la responsabilité dans le respect des gestes barrières et du port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 13	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)	novembre 2020 et évolution (1)	
22	6416	267	191,1	- 22,1
29	8905	200	130,9	- 35,1
35	21066	695	233,9	- 42,8
56	8086	312	163,1	- 21,3
Bretagne	44473	1474	182,3	- 32,1

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **706** hospitalisations en cours (+27¹) dont 120 (+ 10¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - 2303 patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+56¹);
 - 433 patients sont décédés (+151).

Préfecture de la région Bretagne

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél: 02 99 02 11 80 Tél: 02 22 06 72 64

 $\label{eq:mean_model} \begin{tabular}{ll} M\'el: \underline{pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr} & M\'el: \underline{ars-bretagne-communication@ars.sante.fr} \\ \end{tabular}$

Point de situation EHPAD

Depuis le début de l'épidémie,

- 295 EPHAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+ 23 depuis vendredi 6 novembre);
- 118 résidents y sont décédés (+ 12 depuis vendredi 6 novembre).

La Bretagne compte actuellement 24 clusters, en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **7** dans les Côtes d'Armor (2 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 1 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- 3 dans le Finistère (1 en établissement de santé, 1 en EHPAD et 1 en sphère privée) ;
- 8 en Ille-et-Vilaine (3 en EHPAD, 1 en milieu scolaire et universitaire et 4 en sphère privée);
- 6 dans le Morbihan (1 en établissement de santé, 2 en EHPAD, 1 en milieu scolaire et universitaire et 2 en sphère privée).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage : <u>www.sante.fr</u>
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- 1- Données par rapport au 11/11/20
- 2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.
- 3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

Préfecture de la région Bretagne

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél: 02 99 02 11 80 Tél: 02 22 06 72 64

 $\label{eq:mean_model} \begin{tabular}{ll} M\'el: \underline{pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr} & M\'el: \underline{ars-bretagne-communication@ars.sante.fr} \\ \end{tabular}$